

**DECISION DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL
 DE SECURITE SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES RELATIVE AUX
 RESULTATS DU TEST POUR LE RECRUTEMENT DE TROIS (03)
 ADMINISTRATEURS PAR L'ONSSA**

- Vu le dahir n° 1-09-20 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n° 25-08 portant création de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires ;
- Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaire, notamment son article 4 ;
- Vu l'organigramme de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires ;
- Vu la loi cadre modificative n° 2 au titre de 2011 du budget de fonctionnement de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires portant les trois (03) postes de recrutement par l'ONSSA en qualité d'administrateurs;
- Vu l'avis n° 8797 du 02 Septembre 2011 publié dans les journaux nationaux relatif au recrutement de trois (03) Administrateurs au sein des Services de l'ONSSA ;
- Vu la décision n° 960 du 14 Novembre portant désignation des membres du jury du test de recrutement de trois (03) Administrateurs par l'ONSSA ;
- Vu les résultats du test de recrutement de trois (03) Administrateurs déclarés admis par le jury à l'issue de la réunion tenue en date du 12 Décembre 2011 ;

DECIDE

Article 1 : la liste des candidats *déclarés admis, par ordre de mérite*, au test de recrutement de trois (03) Administrateurs par l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, (Session du 20 Novembre 2011), est arrêtée comme suit :

1) Nom et Prénom : Effectif Trois (03)

Nom et Prénom	CIN	Note finale du test sur 20 pts
Rahma EL KHATTABI	R 298588	15,02
Amal OUAZZINE	I 645308	14,98
Fatima Ezzahra EL ABKARI	BK 250780	14,20

..../

CO



Article 2 : la liste des candidats *déclarés retenus par ordre de mérite, dans la liste d'attente* au test de recrutement de trois (03) Administrateurs par l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, (Session du 20 Novembre 2011), est arrêtée comme suit :

Nom et Prénom : Effectif • (03)

Nom et Prénom	CIN	Note finale du test sur 20 pts
Fadma ATAIS	C947092	14.07
Fouzia LAMLIH	BK166153	13,98
Rim RAZINE	A711793	13.87

Fait à Rabat le : **14 DEC 2011**

Décision n°...*12.31/DAF/DRHS*...

Vc

Le Directeur Général de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires

Signé : *Abdelhak EL AZOU*

